

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Encyclique de Sa Sainteté Benoît XV, sur le rétablissement de la paix chrétienne. — III Le commandant de Pontevès à la basilique et chez Monseigneur.

AU PRONE

Le dimanche 18 juillet

On annonce:

La fête de saint Jacques;

La neuvaine à sainte Anne, le samedi 17, pour finir la veille de la fête, ou le vendredi 23, pour finir la veille de la solennité.¹

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 18 juillet

Messe du VIII dim. après la Pent., semi-double; mém. de saint Camille et des saintes martyres; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Vincent de Paul, et de saint Camille.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 25 juillet

Province ecclésiastique de Montréal

Dans le diocèse de Montréal, on anticipe au 18 juillet, la solennité des titulaires qui tombent du 19 au 24, à cause de la fête de saint Jacques qui s'y fait de le cl., le 25 juillet.

En dehors du diocèse de Montréal, on anticipe au 25, la solennité des titulaires (autres que sainte Anne), qui tombent du 27 au 31 juillet, à cause de la solennité de sainte Anne qui se fait partout le 1 août.

Diocèse de Montréal. — Du 25 juillet, saint Jacques (Cathédrale et Saint-Jacques).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 22 juillet, sainte Madeleine; du 23, saint Liboire; du 25, saint Jacques; du 28, saint Nazaire.

¹ L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence à cette neuvaine pour tous les fidèles, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 21 juillet, sainte Praxède (Bromptonville); du 22, saint Théophile (Racine); du 25, saint Jacques (Stenson).

Diocèse de Valleyfield. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Rigaud); du 29, sainte Marthe.

Diocèse de Joliette. — Du 25 juillet, saint Jacques, (Montcalm); du 29, sainte Béatrix; du 31, saint Ignace (de Loyolà).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 20 juillet, saint Émile (Suffolk); du 24, saint Déclan (Brightside); du 25, saint Jacques (Embrun).

Diocèse de Pembroke. — Du 25 juillet, saint Jacques (Eganville); du 31, saint Ignace (Maynooth).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 31 juillet, saint Ignace (Nominique).

Diocèse d'Haileybury. — Du 25 juillet, saint Jacques (Natagan); du 28, saint Nazaire (Lac Barrière).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Cap); du 25, saint Jacques (des Piles); du 31, saint Ignace.

Diocèse de Nicolet. — Du 24 juillet, sainte Christine; du 27, saint Christophe (Arthabaska); du 29, sainte Séraphine; du 31, saint Germain (de Grantham). J. S.

ENCYCLIQUE DE SA SAINTETE BENOIT XV

BENOIT XV

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires
en paix et communion avec le Saint-Siège

SUR LE RETABLISSEMENT DE LA PAIX CHRETIENNE

Vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique,

LA paix, ce beau don de Dieu, " dont le nom, comme dit saint Augustin, ¹ est en ce monde, le plus doux à entendre, le bien le plus désirable et le meilleur ", la paix, appelée pendant plus de quatre ans, par les vœux

¹ *De civ. Dei.* l. XIX, c. XL

ardents des gens de bien, par les prières des âmes pieuses et les larmes des mères, commence enfin à briller sur les peuples. Nous en sommes heureux plus que tous et nous nous en réjouissons vivement. Mais cette joie même de notre cœur paternel bien des amertumes la troublent. Car, si à peu près partout la paix est rétablie d'une certaine façon et les traités signés, il reste cependant des germes des anciennes inimitiés. Et vous savez bien, vénérables frères, qu'il n'y a pas de paix stable, ni de traités durables, bien qu'établis après de longues et laborieuses conférences et dûment signés, si le retour de la charité mutuelle n'apaise les haines et les inimitiés. Voilà, vénérables frères, le sujet douloureux et plein de dangers dont nous voulons vous entretenir et qui nous fait adresser avec sollicitude des recommandations à vos peuples.

Pour nous, depuis que nous avons été élevé, par une secrète volonté de Dieu, à la dignité de cette chaire, jamais, durant la guerre, nous n'avons cessé de faire tous nos efforts pour que les peuples reprissent, le plus vite possible, des relations fraternelles. Prières instantes, exhortations réitérées, propositions de moyens de paix, essais de toute sorte, pour ouvrir aux hommes, si Dieu le permettait, la voie à une paix juste, honnête et durable; efforts paternels pour apporter un soulagement aux grandes douleurs et tristesses qu'entraînait l'horrible guerre, nous n'avons rien épargné. La charité de Jésus-Christ qui nous poussait dès le début si difficile de notre pontificat, soit à procurer le retour de la paix, soit à mitiger les horreurs de la guerre, cette même charité, aujourd'hui qu'une paix relative est enfin revenue, nous pousse à exhorter les enfants de l'Eglise et tous les hommes à rejeter désormais de leurs cœurs les haines et à y accueillir la concorde et un mutuel amour.

Il n'est certes pas besoin de beaucoup de raisons pour montrer que la société humaine subirait de grands dommages, si,

la paix signée, de sourdes inimitiés et rivalités persévéraient entre les nations. Nous laissons de côté les pertes de tous ces biens qui alimentent et accroissent la vie civile comme le commerce, l'industrie, les arts, les lettres, toutes choses qui ne vivent que grâce aux relations tranquilles de tous les peuples. Ce qui est le plus grave, c'est que la vie chrétienne, qui consiste essentiellement dans la charité, serait gravement atteinte dans sa forme et son essence même, puisque la prédication même du christianisme s'appelle l'évangile de paix.

Vous le savez, en effet, et nous vous l'avons fréquemment rappelé, rien n'a été enseigné si souvent et avec tant de soin par le Seigneur Jésus à ses disciples que ce précepte de la charité mutuelle, et cela, parce qu'il contient tous les autres. Le Christ l'appelait le commandement nouveau, le sien. Il voulait qu'il fût comme le signe des chrétiens, auquel on les distinguerait facilement. - Enfin, sur le point de mourir, il le leur laissa comme testament en leur demandant de s'aimer les uns les autres et de s'efforcer ainsi d'imiter l'ineffable unité des personnes divines dans la Trinité: " Qu'ils soient tous un... comme nous sommes un... Que leur unité soit parfaite. "

Les apôtres, suivant les traces du divin maître, et se conformant à sa parole et à ses ordres, exhortaient assidûment les fidèles à remplir ce devoir: " Avant tout, conservez la charité mutuelle. Mais avant tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection. " " Très chers frères, aimons-nous les uns les autres, car la charité est de Dieu. " Ils suivaient bien ces commandements du Christ et des apôtres, nos frères des premiers temps. Appartenant à des nations différentes et rivales, ils oublièrent cependant volontairement leurs différends et vivaient dans la concorde. Et vraiment, auprès des mortelles inimitiés dont la société humaine d'alors était consumée, une telle entente et union des cœurs contrastait merveilleusement.

Ce qui a été dit jusqu'ici en faveur de la charité vaut encore pour enseigner l'oubli des injures que le Seigneur commande aussi précisément : " Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. Soyez ainsi les fils de votre père du ciel qui fait luire son soleil sur les bons et les méchants. " Et saint Jean dit très sévèrement : " Celui qui hait son frère est un homicide. Or, vous savez que l'homicide n'a pas en lui la vie éternelle. " Enfin, le Seigneur Jésus-Christ, en nous apprenant à prier Dieu, nous fait déclarer que nous voulons qu'il nous soit pardonné si nous pardonnons aux autres : " Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. "

Si l'obéissance à cette loi est quelquefois bien ardue et bien pénible, nous avons pour écarter la difficulté non seulement l'aide opportune de la grâce du Rédempteur divin, mais aussi son exemple. Lorsqu'il était attaché à la croix, il excusait ainsi devant son Père ceux qui le torturaient d'une façon si injuste et si indigne : " Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. " Nous donc, devant plus que tous imiter la miséricorde et la bonté de Jésus-Christ, dont nous tenons la place sans aucun mérite personnel, à son exemple, nous pardonnons de tout coeur à tous nos ennemis, à tous ceux qui sciemment ou par ignorance ont déchiré ou déchirent des traits de leurs injures notre personne ou notre oeuvre. Tous, nous les embrassons dans notre affection et notre bienveillance et nous ne perdons aucune occasion de les combler de tous les bienfaits en notre pouvoir. C'est ce que les chrétiens dignes de ce nom doivent faire à l'égard de ceux qui, durant la guerre, leur ont fait du tort.

Et la charité d'un chrétien ne doit pas se contenter de ne pas haïr ses ennemis et de les aimer comme des frères, elle exige aussi que nous les traitions avec bonté, marchant sur les

traces de notre Rédempteur, qui " a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux que le démon opprimait " et a consommé le cours de sa vie mortelle, qui se mesure par les plus grands bienfaits pour les hommes, en répandant pour eux son sang. C'est pourquoi saint Jean déclare: " Nous avons connu l'amour de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous; nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères. Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme son coeur, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui? Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles et de bouche, mais en action et en vérité. "

Or jamais il n'a paru plus nécessaire de " dilater sa charité " qu'en ces jours où les plus grandes angoisses nous étreignent et nous accablent. Jamais peut-être, pour le genre humain, une bienfaisance universelle, née de l'amour des autres, pleine de dévouement et de zèle, ne fut nécessaire comme aujourd'hui. En effet, si nous portons les yeux partout où la fureur de la guerre s'est déchaînée, d'immenses territoires se présentent, solitaires et dévastés, incultes, abandonnés. On voit des foules réduites à manquer de vivres, d'habillement et même d'abri, des veuves et des orphelins sans nombre privés de tout, une incroyable multitude de gens exténués, surtout de petits enfants et d'adolescents qui portent sur leurs corps affaiblis les marques de cette guerre atroce.

Quand on contemple toutes ces misères dont le genre humain est frappé, on songe naturellement à ce voyageur de l'Evangile qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, tomba au milieu de brigands qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups et le laissèrent demi-mort. Il y a une grande ressemblance entre les deux. Et comme ce malheureux trouva un Samaritain pitoyable qui s'approcha de lui, banda ses plaies, les oignit d'huile et de vin, le conduisit à une hôtellerie et prit soin de lui, de même il faut que Jésus-Christ, dont le Samaritain était

la figure, porte sa main sur les blessures de la société pour les guérir.

Cette oeuvre, cette fonction, l'Eglise la revendique pour elle-même en propre, elle qui garde l'esprit de Jésus-Christ, dont elle est l'héritière, l'Eglise, disons-nous, dont toute l'existence est tissée de bienfaits variés. En effet, cette mère des chrétiens, dans toute la force du terme, embrasse de telle manière l'amour du prochain et la charité, que c'est elle qui offre les remèdes les meilleurs pour les diverses maladies dont les âmes souffrent en raison de leurs péchés. C'est pourquoi elle traite et enseigne les enfants avec grande tendresse, les jeunes gens avec énergie, les vieillards avec douceur, en tenant compte non seulement de l'âge, mais aussi de la maturité d'esprit de chacun.² On ne saurait croire à quel point ces procédés de la bienfaisance chrétienne, en adoucissant les coeurs, facilitent le retour à la tranquillité publique.

C'est pourquoi, vénérables frères, nous vous en prions et nous vous en conjurons, par la miséricorde et la charité du Christ, efforcez-vous, avec tout votre zèle et toute votre diligence, non seulement d'exciter tous ceux qui sont confiés à vos soins à l'abandon de leurs haines et au pardon mutuel des injures, mais plus pratiquement encore de les pousser à développer toutes les institutions de bienfaisance chrétienne qui aident les pauvres, consolent les affligés, soulagent les infirmités et enfin apportent une aide opportune et appropriée à tous ceux qui ont beaucoup souffert de la guerre. Mais, ce que nous désirons par-dessus tout, exhortez les prêtres, qui sont les ministres de la paix chrétienne, à recommander avec la plus grande constance cet amour envers le prochain et même envers les ennemis qui est l'essentiel de la vie chrétienne et, "se faisant tout à tous",³ donnant l'exemple aux autres, à décla-

² S. Augustin, *De moribus Ecclesiae catholicae*.

³ I Cor, IX, 22.

rèr la guerre à la haine et à l'inimitié et à la somer, cette paix, avec ardeur, en tout lieu, faisant ainsi une chose très agréable au coeur très aimant de Jésus et à celui qui, malgré son indignité, tient sa place sur la terre.

A ce propos, il faut avertir et même prier instamment les écrivains catholiques qui composent des livres ou collaborent à des journaux ou des revues, de se revêtir, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, de miséricorde et de bénignité. Qu'ils montrent dans leurs écrits cette charité, en s'abstenant non seulement de fausses et de vaines accusations mais aussi de toute violence outrageuse de langage, toutes choses contraires à la loi chrétienne et bonnes seulement à rouvrir des cicatrices mal fermées, le moindre contact ennemi irritant vivement un coeur dont la blessure est fraîche.

Ce que nous disons ici aux particuliers du devoir de la charité, nous voulons aussi le faire entendre aux peuples délivrés du fardeau d'une longue guerre. Ecartant autant que possible les causes de discordes et sauvegardant tous les droits de la justice, qu'ils renouent entre eux des relations amicales. L'Évangile n'a pas, en effet, une loi de charité pour les individus et une autre pour les États et les peuples, qui sont, en fin de compte, formés et constitués de ces mêmes individus. La guerre finie, tout semble porter les peuples à la réconciliation générale, non seulement pour une raison de charité mais par nécessité. Les nations sont naturellement rapprochées par le besoin qu'elles ont les unes des autres et par le lien d'une bienveillance mutuelle, et, aujourd'hui surtout, la civilisation plus raffinée et la facilité merveilleusement accrue des relations resserrent ces liens.

Cet oubli des offenses et cette réconciliation fraternelle des peuples, que la loi très sainte de Jésus-Christ commande et que les exigences même de la vie civile et du commerce humain appellent, ce Siècle apostolique n'a pas cessé, pendant la guer-

re, comme nous l'avons rappelé plus haut, de les demander avec instance. Il n'a jamais permis que les rivalités et les haines les fissent perdre de vue. A plus forte raison, maintenant que les traités de paix sont signés, les encourage-t-il et les recommande-t-il, par exemple, dans la lettre envoyée, il y a peu de temps, à tout l'épiscopat d'Allemagne, ⁴ et dans celle adressée au cardinal-archevêque de Paris. ⁵

Cette concorde des nations civilisées est sauvegardée et favorisée par la coutume moderne des visites et des réunions où les gouvernants et les princes aiment à traiter les affaires les plus importantes. Aussi, tout pesé, étant donné le nouvel état de choses et la force des circonstances actuelles, pour aider à cette concorde, nous ne serions pas éloigné de relâcher un peu la sévérité des conditions que nos prédécesseurs avaient justement établies, en raison du renversement de la puissance civile du Siège apostolique, à la visite officielle des chefs d'Etat catholiques à Rome. Mais nous déclarons formellement que l'indulgence de notre conduite, qui semble conseillée et même demandée par les circonstances particulièrement graves où se trouve aujourd'hui la société, ne devra jamais être interprétée comme une abdication tacite de ses droits sacrés par le Siège apostolique, comme s'il acquiesçait enfin aux conditions illégales qui lui sont faites actuellement. Mais bien plutôt, nous profitons de l'occasion, et "ces réclamations que nos prédécesseurs firent à plusieurs reprises, non pas conduits par des motifs humains, mais pour remplir les saints devoirs de leur charge, c'est-à-dire pour défendre les droits et la dignité du Siège apostolique", pour les mêmes causes, nous les renouvelons ici, demandant de nouveau et plus instamment que, la paix une fois établie entre les nations, "le chef de l'Eglise cesse d'être dans une situation fautive qui nuit

⁴ Litt. apost. "Dinturni", 15 juillet 1919.

⁵ Epist. "Amor ille", 7 octobre 1919.

gravement et pour plusieurs motifs à la tranquillité même des peuples ⁷.^o

Une fois ces choses obtenues, l'ordre de la justice et de la charité rétabli et les peuples réconciliés, il est bien à souhaiter, vénérables frères, que tous les Etats, écartant de part et d'autre tout soupçon, se réunissent en une association, ou plutôt en une sorte de famille, apte aussi bien à conserver la liberté de chacun qu'à protéger l'ordre de la société humaine. Ce qui, entre autres choses, appelle cette association des peuples, c'est la nécessité communément reconnue de faire tous les efforts pour supprimer ou diminuer les dépenses militaires dont les Etats ne peuvent plus porter le poids énorme et conjurer ainsi ces guerres désastreuses ou du moins en éloigner le plus possible le danger. De cette façon, chaque peuple verrait assurée, avec son indépendance, l'intégrité de son territoire, enfin, bien entendu, dans de justes limites.

L'Eglise ne refusera pas son concours zélé aux Etats unis sous la loi chrétienne pour toutes leurs entreprises inspirées par la justice et la charité. En même temps qu'elle est un modèle parfait de société universelle, elle possède, par son organisation même et par ses institutions, une merveilleuse force pour unir les hommes non seulement en vue de leur salut éternel mais aussi pour l'acquisition du bien-être en ce monde. Elle les conduit par les biens temporels à l'acquisition sûre des biens éternels.

L'histoire le dit, les anciens peuples de l'Europe, barbares et cruels, dès que l'esprit de l'Eglise pénétra parmi eux, sentirent peu à peu s'atténuer leurs nombreuses et irréductibles oppositions et s'éteindre leurs querelles. Ils se fondirent enfin en une société homogène, et ainsi naquit l'Europe chrétienne qui, sous la conduite et les auspices de l'Eglise, tout en maintenant la diversité des nations, tendait à une certaine unité

^o Lettre encyclique *Ad beatissimi*, 1 novembre 1914.

favorable à sa prospérité et à sa gloire. Saint Augustin dit très bien à ce propos : “ Cette cité céleste, dans la vie de ce monde, appelle à soi des citoyens de toutes les nations, et de toutes les langues elle forme une société variée. Elle n'est pas embarrassée par les diversités de leurs moeurs, de leurs lois et de leurs institutions, qui servent à leur conquérir ou à leur garder la paix de ce monde. Elle n'en déchire ni n'en détruit rien, mais plutôt elle garde tout, s'adapte à tout. Et tout cela, quoique différent selon les nations, concourt fort bien cependant à une même fin, celle du bonheur terrestre, pourvu qu'il ne fasse pas obstacle à la religion qui enseigne le culte du Dieu vrai et souverain. ” ⁷ Et le saint docteur s'adresse ainsi à l'Eglise : “ Citoyens et citoyens, nations et nations, tous des hommes, en leur rappelant leur communauté d'origine, tu en fais non pas seulement une société, mais comme une fraternité. ” ⁸

Aussi, pour revenir au point d'où nous sommes parti, embrassant nos fils, tous nos fils, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous les prions et les supplions de nouveau de s'appliquer à effacer par un oubli volontaire les luttes et les offenses mutuelles et à s'unir entre eux par les liens sacrés de la charité chrétienne qui n'exclut personne et ne regarde personne comme étranger. Nous supplions ensuite toutes les nations d'établir entre elles une vraie paix, inspirée par la bienveillance juste et par là même stable. Enfin, nous appelons tous les hommes et tous les peuples à se joindre d'esprit et de coeur à l'Eglise catholique et par elle au Christ Rédempteur du genre humain, pour que nous puissions leur adresser en toute vérité les paroles de saint Paul aux Ephésiens : “Maintenant que vous êtes dans le Christ Jésus, vous qui en étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de

⁷ *De civitate Dei*, l. XIX, c. XVII.

⁸ *De moribus Ecclesiae catholicae*, I, c. XXX.

ce même Christ. C'est lui qui est notre paix, lui qui, des deux choses en a fait une seule, détruisant le mur de séparation... , tuant en lui-même leurs inimitiés. En venant il a annoncé la paix, et à vous qui étiez loin, et à ceux qui étaient près. " 9 Elles ne sont pas moins opportunes ces paroles qu'il adresse aux Colossiens : " Ne mentez point les uns aux autres. Dépouillez le vieil homme avec ses oeuvres et revêtez l'homme nouveau qui se renouvelle dans la connaissance selon l'image de celui qui l'a créé. Dans ce renouvellement, il n'y a plus ni gentil, ni juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare ni scythe, ni esclave ni homme libre, mais le Christ est tout en tous. " 10

Confiant dans le patronage de Marie, la Vierge Immaculée, que nous avons récemment fait invoquer par tous sous le titre de reine de la paix, et dans l'intercession des trois bienheureux à qui nous venons de décerner les honneurs des saints, nous supplions humblement le Saint-Esprit, le Paraclet, de " donner à son Eglise, dans sa bonté, les dons de l'unité et de la paix " et de renouveler la face du monde par une effusion nouvelle de sa charité pour le salut de tous. —

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de notre bienveillance, nous vous accordons de grand coeur la bénédiction apostolique, à vous, vénérables frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 mai, en la fête de la Pentecôte, l'année 1920, la sixième de notre pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

(Traduction de la *Croix* de Paris, sur le texte latin de l'*Osservatore Romano*.)

⁹ Eph., II, 13 et suiv.

¹⁰ Col., III, 9-11.

LE COMMANDANT DE PONTEVES A LA BASILIQUE ET CHEZ MONSEIGNEUR ¹



IER matin (27 juin), M. le commandant Ruffi de Pontevès et l'un de ses officiers de l'avis français *La Ville d'Ys* assistaient à la grand'messe à la basilique de Montréal. M. le consul de Verneuil accompagnait M. le commandant, et c'est dans son banc, le banc d'honneur du consul de France, le premier à gauche, du côté de l'évangile, que M. de Pontevès avait pris place.

Après le prône, M. l'abbé Elie-J. Auclair, qui donnait l'instruction du jour, a salué en termes appropriés la présence du distingué visiteur à la basilique.

L'instant d'après, M. le commandant et M. le consul, ainsi que l'officier qui les accompagnait, étaient admis à la table de Mgr l'archevêque, qui avait lui-même été reçu la veille à déjeuner à bord de *La Ville d'Ys*.

Au dessert, Mgr Bruchési a porté un toast à l'honneur de ses hôtes et de la France. Monseigneur s'est dit très heureux d'avoir été reçu par M. le commandant et de le recevoir à son tour. Il a rappelé que les liens les plus forts et les plus doux nous unissent toujours à la France. " Dans ma cathédrale, a-t-il dit, le plus beau tableau que nous possédions — *La première messe à Montréal*, de Laurent — est un don de la Fran-

¹ A l'occasion des fêtes de l'inauguration du monument Dollard à Montréal, le gouvernement français a chargé M. Ruffi de Pontevès, capitaine de frégate, qui commande la station navale d'Islande et de Terre-Neuve, de se rendre dans notre ville pour le représenter officiellement à la cérémonie le 24 juin 1920. L'avis français *La Ville d'Ys*, ayant à son bord M. le commandant, ses officiers et ses marins (environ 120), est donc venue mouiller dans notre port, pour quelques jours. Le dimanche, 27 juin, sur l'invitation de Mgr l'archevêque, M. de Pontevès assistait à la messe à la basilique et était reçu à la table de l'archevêché. Le lendemain matin, le *Canada*, journal quotidien de Montréal publiait le compte rendu que nous reproduisons. — *La Rédaction*.

ce qui me fut fait à moi-même par M. Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères.” — “On vous a salué, ce matin, mon commandant, a-t-il ajouté, du haut de la chaire. Et j’ai pensé aux publications de mariage qui se font souvent *pour la première et la dernière fois*. C’est la première fois que nous nous rencontrons. Nous avons reconnu en vous et en vos marins de véritables frères, par la foi et l’esprit de religion autant que par le sang et par la langue. Espérons que cette rencontre ne sera pas *la première et la dernière* ! Si jamais *La Ville d’Ys* ou tout autre bateau sous votre commandement revient mouiller dans les eaux de notre port, veuillez vous rappeler que vous êtes toujours invité dans ma cathédrale et à mon archevêché. Ma maison est vieille, elle ne paraît pas très riche ; mais, ici comme à votre bord, mon commandant, c’est le cœur qui reçoit.”

Tout en se défendant de n’être pas assez éloquent pour répondre aux bonnes paroles de Mgr l’archevêque, M. de Pontevès a fort bien su dire sa gratitude pour l’accueil qu’il a reçu au Canada et en particulier chez Monseigneur.

* * *

Voici le texte de l’allocution qu’avait prononcée M. l’abbé Auclair, du haut de la chaire de la basilique, avant de donner son sermon :

“L’on m’a confié, mes frères, l’honorable tâche de saluer en votre nom, ce matin, la présence, au pied des autels, au milieu de nous, dans le banc de M. le consul de France, du distingué commandant de l’avis français *La Ville d’Ys*, qui mouille dans les eaux de notre port depuis quelques jours.

“Partout au Canada, je veux dire surtout sur les bords de notre Saint-Laurent, et là où se trouvent des groupes de descendance française, c’est toujours avec un réel bonheur que nous accueillons et que nous saluons ceux qui nous viennent du

cher pays de France. La raison en est simple. Nous sentons si vivement, qu'en dépit des traités et des circonstances, nous sommes restés de coeur—oubliés ou retrouvés, peu importe!—des fils très aimants de cette très noble nation des Francs, *nobilissima gallorum gens*, comme disait Léon XIII, que l'Eglise vient d'honorer tout spécialement, en plaçant sur ses autels, outre plusieurs bienheureux et bienheureuses, sainte Jeanne d'Arc, la sainte de la patrie française, et sainte Marguerite-Marie, la confidente française du Sacré-Coeur de Jésus.

“ Partout au Canada, ai-je dit. Mais nulle part mieux que sous les voûtes de cette basilique de Montréal, vous ne sauriez, mon commandant, être le bienvenu. A la place où vous êtes, nous avons vu naguère, s'agenouiller et prier avec nous, les membres très distingués de la délégation française de 1912, venue en Amérique pour une mission de sympathie et d'amitié, à la tête de laquelle se trouvait M. Gabriel Hanotaux, celui-là même qui représentait hier la France aux fêtes romaines de la canonisation de Jeanne d'Arc, et dont faisaient partie des hommes représentatifs comme Louis Barthou, Etienne Lamy et René Bazin. Plus tard, ce furent les héroïques médaillés de votre fameuse légion étrangère qui, avec nous, s'agenouillèrent et prièrent au même endroit. Et, c'est l'an dernier, au pied du même autel, que l'un de vos plus illustres généraux, Gérald Pau, le glorieux mutilé de 1870 et le non moins glorieux vainqueur des premières offensives de 1914, avec nous toujours, et nous avec lui, comme aujourd'hui avec vous, nous avons prié, ayant sur les lèvres des syllabes de France. Ne vous semble-t-il pas, mon commandant, que prier ensemble le même Dieu dans la même langue, c'est affirmer et proclamer que nous sommes deux fois frères? Et puis, il y a autre chose. Vous êtes, si je ne m'abuse, pour la plupart, vos marins et vous, des fils de la Bretagne. Or, il y a tant de coutumes et de dévotions, qui nous sont chères au Canada, qui nous viennent en droite ligne

de votre vieux sol d'Armorique! Tous ceux qui ont prié dans notre basilique de Sainte-Anne de Beaupré, après avoir prié dans votre sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, le savent bien.

Mort ou vivant, dit-on,
A Sainte-Anne, une fois,
Doit aller tout Breton...

Nous sommes, comme vous, de ces Bretons-là. Ce nous est une autre raison d'être heureux de prier avec vous.

“ Vous êtes venus, mon commandant, vos hommes et vous, battant pavillon de France, jusqu'au pied de notre Mont-Royal, par la voie non moins royale de notre fleuve géant, vous êtes venus, jusque dans la ville de Maisonneuve, pour nous aider à glorifier, au jour même de notre fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, l'un de nos héros de la première heure, un Français, ce Dollard des Ormeaux, qui ne sut ou ne put en fait que mourir pour sa patrie d'adoption, mais qui le fit si noblement! On vous a dit ailleurs combien nous sommes touchés de ce geste, esquissé à l'honneur d'un héros par d'autres héros, car vous en êtes, vous qui fûtes de la grande guerre. Je n'ai pas à y insister ici. Il me convient davantage, du haut de cette chaire, de vous répéter que nous sommes heureux et fiers de vous voir, à votre tour, vous agenouiller avec nous et prier avec nous, avec des mots de France, ce grand Dieu, toujours le même, qui a fait la France si généreuse et si belle, et permettez-nous de le dire, le Canada, comme la Bretagne, si fidèle — *Potius mori quam foedari!* ”

“ Nous avons l'habitude, chaque dimanche, après le prône et avant l'instruction, de réciter quelques *paters* et quelques *aves* aux intentions qui nous sont spécialement recommandées. Nous y joindrons, ce matin, une pensée particulière pour les marins de l'avisos français *La Ville d'Ys* et pour leur distingué commandant. Que la mer leur soit clémente! Que la vie leur soit douce! Et que Dieu toujours les ait en sa sainte garde! ”

Le Canada, 28 juin 1920.